Ministère chargé des pêches maritimes	**DEMANDE ANP* SOLE MANCHE EST (CIEM VIId)** à déposer auprès de la DDTM ou DML ou DIRM du port d'immatriculation du navire (*si le navire n'est pas éligible à la pêcherie visée, la demande doit être accompagnée d'une demande de transfert d'éligibilité*)	cerfa 15622*01

Références réglementaires	* Règlement (CE) n°1224/2009 du Conseil du 20 novembre 2009 instituant un régime communautaire de contrôle afin d'assurer le respect des règles de la politique commune de la pêche ; Règlement (UE) n° 1380/2013 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche, modifiant les règlements (CE) n° 1954/2003 et (CE) n° 1224/2009 du Conseil et abrogeant les règlements (CE) n° 2371/2002 et (CE) n° 639/2004 du Conseil et la décision 2004/585/CE du Conseil ; * Arrêté du du 27 mai 2016 fixant les modalités de gestion des régimes d'autorisations européennes et nationales de pêche contingentées pour l'exercice de la pêche professionnelle en zone FAO 27. (Annexe IV)

Nom de l'armement					
Adresse de l'armement :					
Courriel Armement :					
Numéro IMO du navire(1) :					
OP ou comité des pêches concerné :					
Nom du navire demandeur :					
Immatriculation du navire demandeur :	quartier	numéro			
Longueur hors tout (LHT) du navire (en mètres):		**Puissance du navire (en kW) :**		**Jauge du navire (en UMS) :**	
Pour la période du :		**Au :**			

Demande une ANP "Sole Manche Est (CIEM VIId)" avec le ou les engin(s) suivant(s) :

☐ pêche de la sole en Manche Est au moyen de chalut à perche

☐ pêche de la sole en Manche Est au moyen de chalut de fond autres que chalut à perche

☐ pêche de la sole en Manche Est au moyen de filets

Dans le cas où une autorisation est délivrée conformément à cette demande, celle-ci vaut déclaration d'engin pour la période de validité de ce permis.

Armateur ou représentant de l'armement du navire demandeur : **Je soussigné……** **Fait à ……..** **Le …….**	**Signature :**
Visa* de l'organisation de producteurs dont dépend le navire demandeur ou, si le navire n'est pas adhérent à une OP, visa* du Comité local/régional des pêches maritimes et des élevages marins : **Je soussigné…….....** **président/directeur de** **…….....** ☐ émets un avis FAVORABLE et certifie que les possibilités de pêche de l'organisation permettent l'exploitation de ce navire dans la pêcherie visée. ☐ émets un avis DEFAVORABLE au motif ci-dessous : Fait à ……. le ……../……../……	**Cachet et signature**

*ANP (Autorisation nationale de pêche). La licence a valeur d'autorisation de pêche nationale au sens de l'article 7 du règlement (CE) n°1224/2009.
(1) Conformément à l'article 6 du règlement européen R(CE) 404-2011